



Baromètre « Les Français et l'accession à la propriété »

Vague 10

Enquête Ifop pour CAFPI

N° 118785

Contacts Ifop :

Romain Bendavid / Chloé Tegny

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise




01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Mai 2022

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour CAFPI

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
		
<p>L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1504 Français âgés de 25 à 65 ans, représentatif de la population française.</p>	<p>La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.</p>	<p>Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 9 au 17 mai 2022.</p>

Rappel méthodologique de la vague 1 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2001 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 10 au 16 juin 2015

Rappel méthodologique de la vague 2 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2002 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 27 mai au 2 juin 2016.

Rappel méthodologique de la vague 3 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2006 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 10 au 16 février 2017.

Rappel méthodologique de la vague 4 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1001 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 2 au 5 octobre 2017.

Rappel méthodologique de la vague 5 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2011 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 15 au 20 mars 2018.

Rappel méthodologique de la vague 6 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2003 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 19 au 21 septembre 2018.

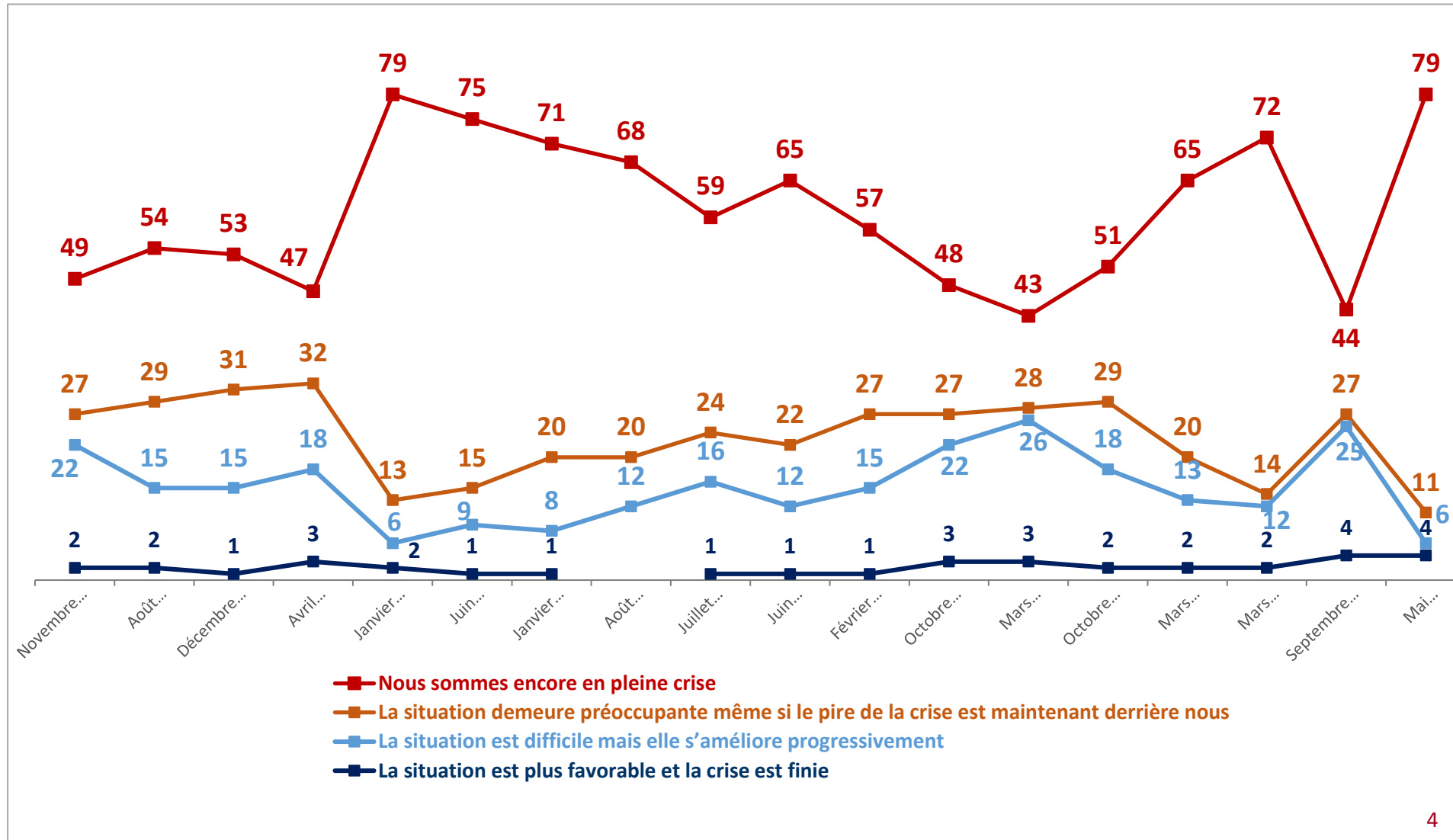
Rappel méthodologique de la vague 7 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1506 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 9 au 13 mars 2020.

Rappel méthodologique de la vague 8 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1503 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 9 au 16 mars 2021.

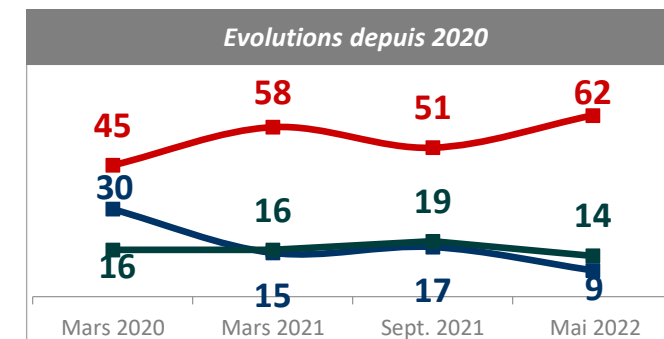
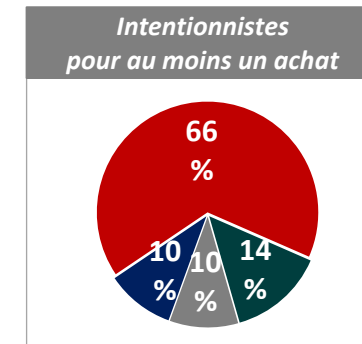
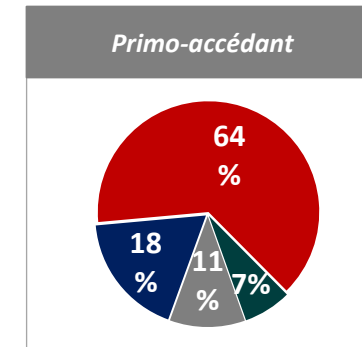
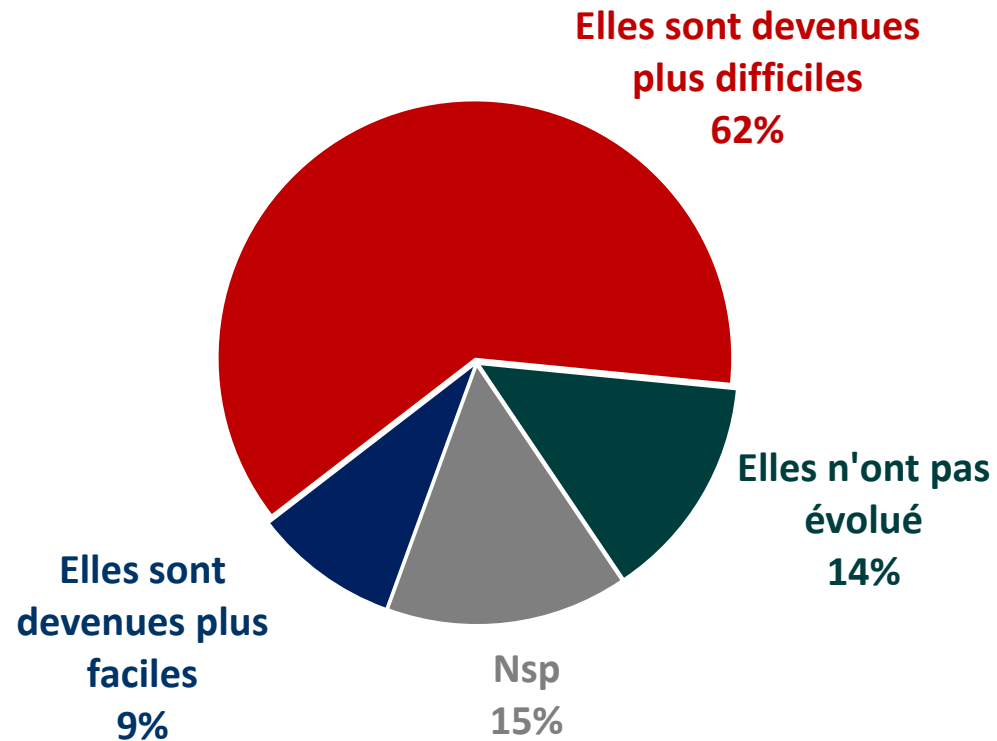
Rappel méthodologique de la vague 9 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1507 Français, âgés de 25 à 65 ans par questionnaire auto-administré du 21 au 24 septembre 2021.

QUESTION : En pensant à la situation économique, diriez-vous que... ?

Avant 2016, enquêtes menées auprès d'échantillons de 18 ans et plus

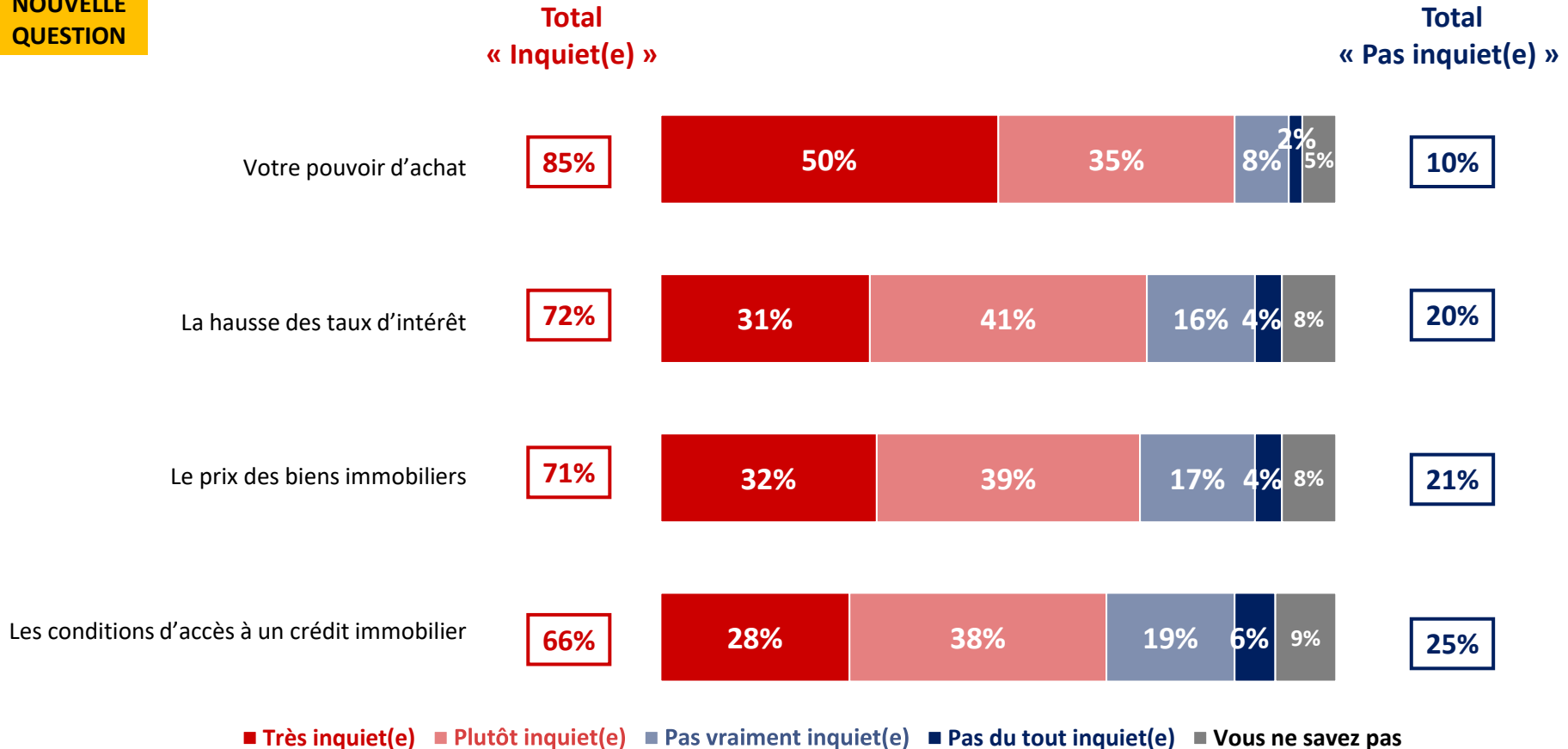


QUESTION : Dans le cadre d'un achat immobilier, diriez-vous que les conditions d'obtention d'un crédit au cours des dernières années sont devenues plus faciles ou plus difficiles ?



QUESTION : L'inflation (la hausse des prix) se situe actuellement à un niveau autour de 4.5% en France. Êtes-vous personnellement inquiet(e) ou pas inquiet(e) par ce niveau d'inflation (la hausse des prix) pour les éléments suivants ?

NOUVELLE QUESTION



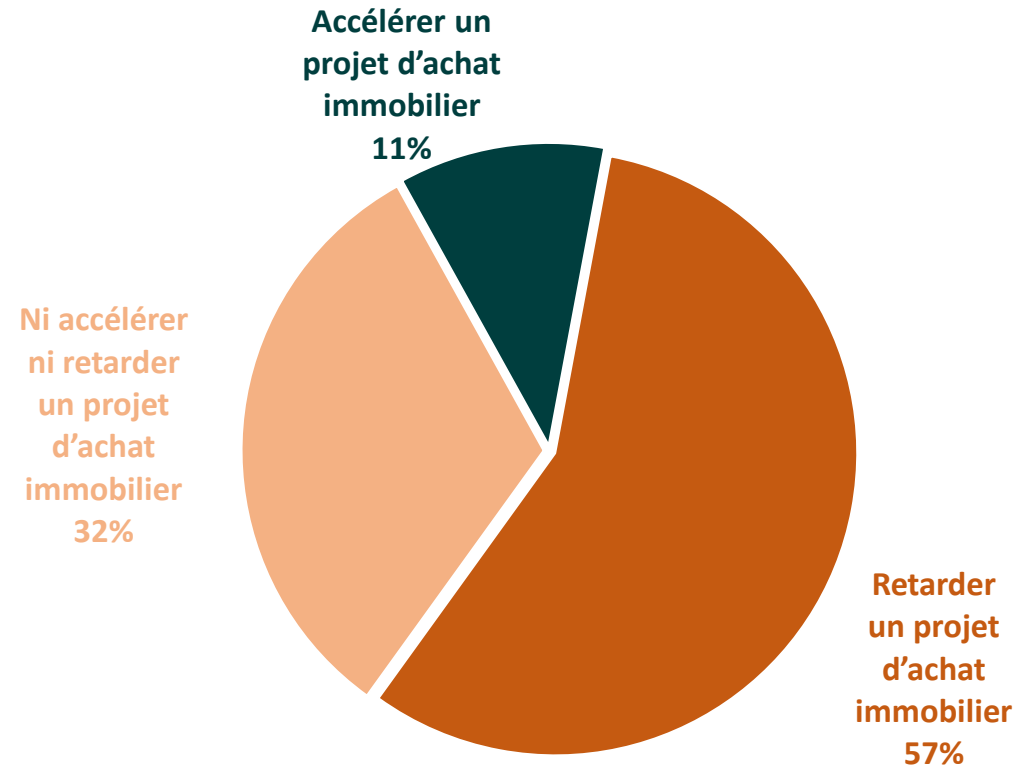
Récapitulatif



QUESTION : Le niveau d'inflation actuel est-il susceptible d'accélérer ou de retarder un projet d'achat immobilier ? Le niveau d'inflation actuel pourrait...

**NOUVELLE
QUESTION**

Base : Question posée uniquement à ceux ayant l'intention d'acheter un bien immobilier dans les 5 prochaines années, soit 41% de l'échantillon



QUESTION : Avez-vous l'intention au cours des 5 prochaines années, de devenir propriétaire ... ?

- Ensemble Mai 2022 -

- Récapitulatif -
A l'intention de devenir propriétaire
d'au moins un bien immobilier
41%
(rappel Septembre 2021 : 44%)

- ▲ 25 à 34 ans (64%)
- ▲ Cadres (55%)
- ▲ Avec enfant(s) (51%)
- ▲ 4000 euros et plus de revenus nets mensuels (54%)

D'une résidence principale

30%

70%

D'un bien immobilier locatif

15%

85%

D'une résidence secondaire

9%

91%

■ Oui

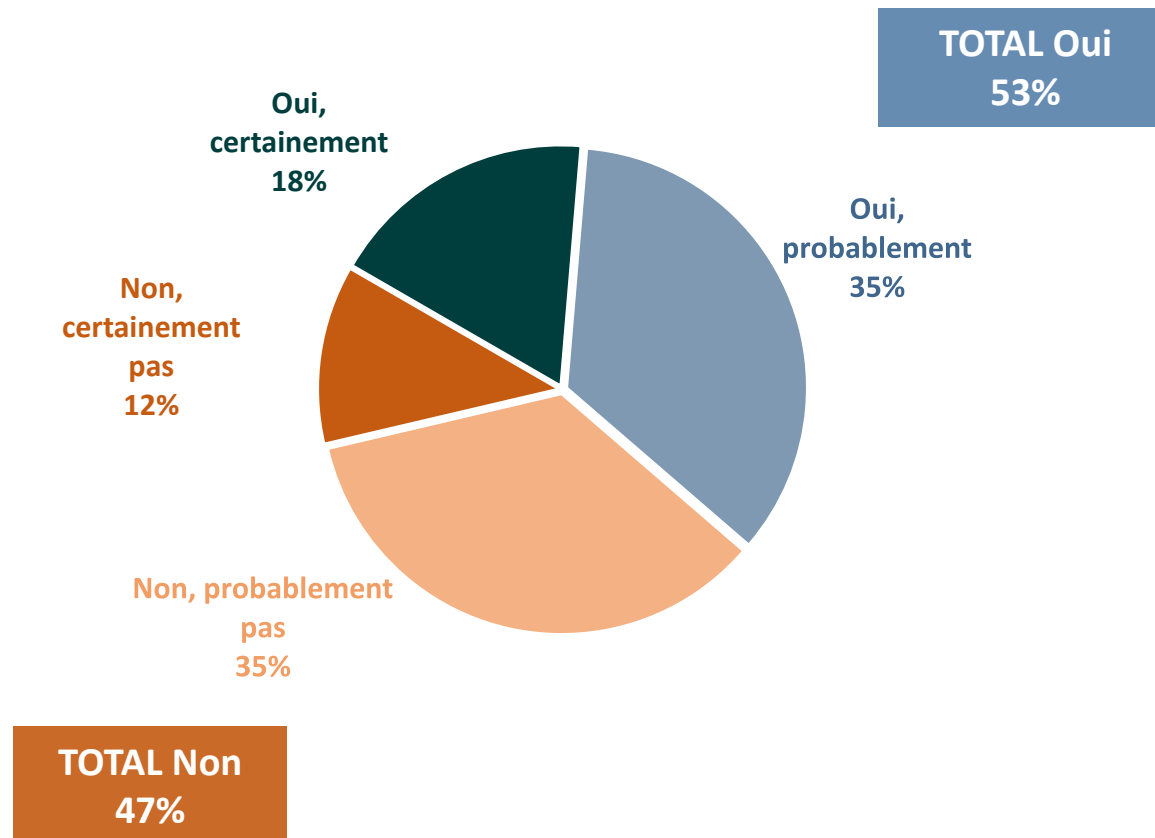
■ Non

Remise à niveau : A partir du 1er juin 2022, il sera possible, pour les emprunts immobiliers contractés après cette date, de résilier à tout moment et sans frais son contrat d'assurance emprunteur. Cette loi sera applicable également aux emprunts en cours à compter du 1er septembre 2022.

QUESTION : L'entrée en vigueur de cette loi est-elle susceptible de vous inciter à réaliser les démarches pour changer votre assurance emprunteur ?

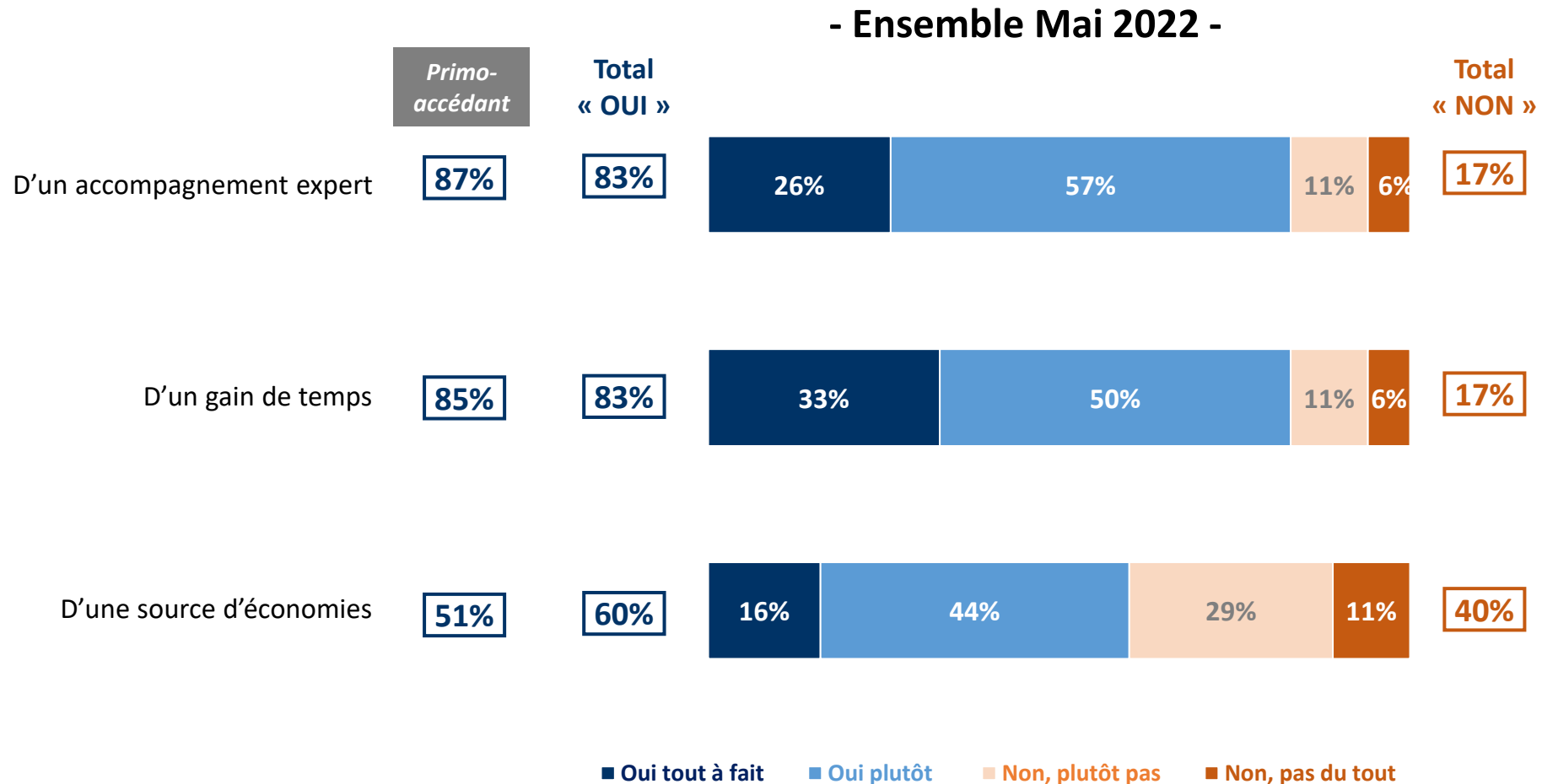
NOUVELLE QUESTION

Base : Question posée uniquement à ceux ayant un crédit immobilier en cours ou ayant l'intention de recourir à un crédit dans les 6 prochains mois, soit 41% de l'échantillon



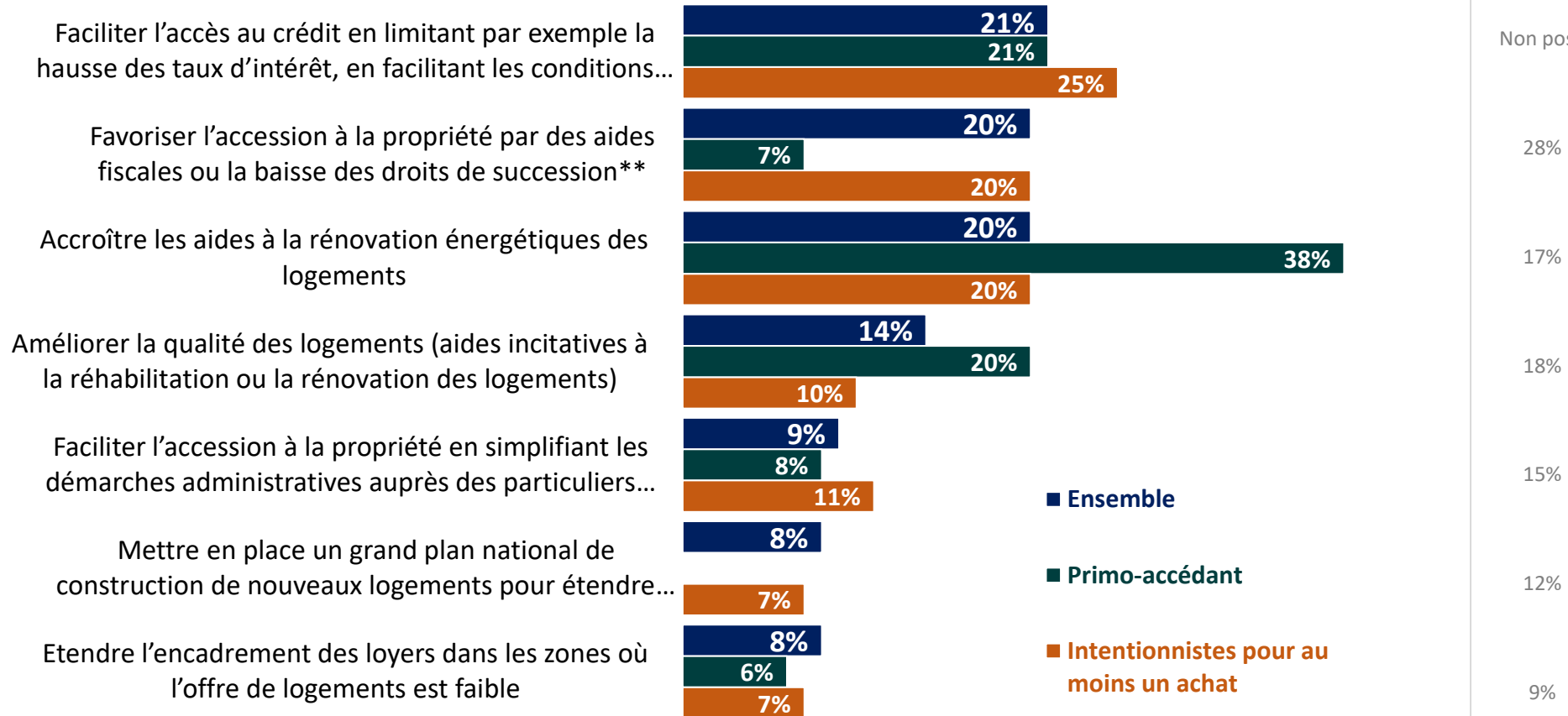
Remise à niveau : Les courtiers en prêts immobiliers ont pour mission d'aider les futurs acquéreurs dans leurs démarches de recherche du meilleur emprunt immobilier possible. Les acquéreurs peuvent faire appel à un courtier qui se chargera de rechercher pour eux un crédit auprès des différents établissements financiers et d'obtenir les meilleures conditions sur le marché, compte tenu de leur situation financière.

QUESTION : D'après ce que vous en savez, comment décririez-vous le type de prestations délivré par les courtiers ? Il s'agit...



L'enjeu prioritaire pour le gouvernement en matière de logement

QUESTION : Parmi les propositions suivantes, quelle devrait être selon vous la priorité d'Emmanuel Macron en matière de logement ?*



* En octobre 2017, l'intitulé de la question était : « Parmi les enjeux suivants, selon vous quelle devrait être la priorité du gouvernement en matière de logement ? »

** En octobre 2017, l'intitulé de l'item était : « Favoriser l'accession à la propriété par des aides fiscales ou la baisse des droits de mutation »